

SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/124/S/2024-2025 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DU FROID (CLIMATISEURS, FRIGOS ET CHAMBRES FROIDES DE LA MORGUE) ET LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE COURANTES

1. Objet.

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la maintenance des équipements du froid (climatiseurs, frigos et chambres froides de la morgue) et la fourniture des pièces de rechange courantes

2. Financement.

Le Marché est financé sur les Fonds propres du CHUK, Exercice 2024-2025

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables deheure àheure, heure locale à l'adresse ci-après auprès : Secrétariat de la Direction Générale du CHU Kamenge sise au Boulevard MWEZI GISABO n°28, Tél. 22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100 000Fbu) non remboursables, dont la moitié est à verser au

B.P 2210 Bujumbura, Tél (257) 22232267 ; mail: chukamenge@yahoo.fr

sous-compte de transit des recettes non fiscales n° CC 10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié est à verser au compte n° 01101472390 ouvert à la BRB au nom du CHUK.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au Secrétariat de la Direction Générale du CHU Kamenge sise au Boulevard MWEZI GISABO n°28, Tél. 22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA au plus tard le /.... /... à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la prestation de service de MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DU FROID (CLIMATISEURS, FRIGOS ET CHAMBRES FROIDES DE LA MORGUE) relatif au marché N°DNCMP/134/S/2024-2025, à n'ouvrir qu'en séance publique du /2/4 à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le 2.14.2025 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de Quatre Vingt Dix jours (90 Jours) calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant d'un million de Francs Burundais (1 000 000 Fbu). L'absence de cette garantie constitue une cause de rejet de l'offre.

11. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à une (1) année, à compter à partir de la date de début d'exécution spécifiée dans la notification définitive du marché.

12. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux pour le marché de maintenance du froid sera organisée le/..../..... à10h 00, au CHU Kamenge sise au Boulevard MWEZI GISABO n°28, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les services ayant les activités de maintenance des équipements dans leurs attributions s'ils le demandent.

Pr HARAKANDI Stanislas
Directeur Général

